

CHAPITRE IV

CASABLANCA AU XIX^e SIÈCLE (1)

L'avènement de Moûlay 'Abderrahnan, en novembre 1822, avait fait espérer aux puissances européennes la réouverture des ports marocains. Divers traités et conventions furent même conclus ou renouvelés entre 1823 et 1825. Mais le nouveau sultan songeait surtout, pour relever ses finances, à restaurer la guerre de course (2), ce qui valut au Maroc de subir à plusieurs reprises les réactions violentes des Etats dont les navires avaient été attaqués, notamment l'Autriche et la Grande-Bretagne. Il fallut la grande famine de 1825 pour le contraindre à ouvrir ses ports et à faire appel au blé de l'Europe: 250 000 quintaux importés, pour plus de 7 millions de francs (3). Pour regarnir un trésor fort éprouvé, et les récoltes de 1829 et de 1830 ayant été magnifiques, il décida de vendre les céréales provenant de l'*achour* (4) et, à cette fin, de rouvrir certains ports de l'Empire. C'est ainsi qu'en 1831, le premier vaisseau chargé de grains quittait Casablanca pour Gênes (5) et, les opérations se multipliant, la douane de Rabat détachait un préposé dans le petit port voisin pour y surveiller les embarquements.

La date est importante: Casablanca rentre définitivement, cette fois, dans le circuit des échanges internationaux. Quelles que soient les différences dans l'importance du trafic, il n'y a pas de solution de continuité entre 1830 et aujourd'hui.

(1) La thèse magistrale de J-L. MIÈGE, *Le Maroc et L'Europe (1830-1894)* et ses divers articles apportent une telle foule de documents nouveaux et jettent une telle lumière sur l'époque, que nous ne pouvons faire autrement, pour retracer l'histoire de Casablanca au XIX^e siècle, que le mettre littéralement au pillage.

(2) Cf. J. CAILLÉ : « Le dernier exploit des corsaires du Bou Regreg », *Hespéris*, 1950, pp. 429-37.

(3) MIÈGE, *ibid.*, II, p. 41.

(4) Impôt coranique du dixième sur les récoltes (une des formes de la zakât), souvent acquitté en nature, jadis, dans les campagnes, où le numéraire était rare.

(5) La bombarde française « La Fortune », chargée de blé à destination de Gênes, relâche à Villefranche le 5 octobre 1831. MIÈGE, *ibid.*, II, p. 45, n. 3.

J.L. Miège fait partir de ce moment « l'histoire moderne de Casablanca » et remarque que c'est aussi la date de trois grands événements historiques: « le débarquement français en Algérie », « l'arrivée au pouvoir en France de la bourgeoisie d'affaires », « l'ouverture du chemin de fer Manchester-Liverpool ». Il voit dans ce rapprochement plus qu'un symbole; « La ville naît au moment où s'affirment les grandes forces qui infléchiront décisivement son destin: la révolution technicienne, la bourgeoisie capitaliste, l'expansion européenne en Afrique » (6).

Mais, les débuts furent modestes. De mai 1832 à mai 1836, il n'y eut que 8 bâtiments: 6 sardes, 1 toscan et 1 français, à charger en rade de Casablanca et le montant total des achats n'avait pas excédé 403 880 francs (7). Le petit port reste une annexe de Rabat, qui se décharge sur lui quand elle est trop encombrée. Il manque d'ailleurs d'équipement aussi bien administratif que matériel: pas de magasins, des allèges en nombre insuffisant (8), une population trop peu nombreuse pour fournir la main-d'œuvre nécessaire aux embarquements. Sa rade capricieuse inspire encore plus de défiance aux voiliers que l'estuaire du Bou Regreg. Ce qui lui manque surtout, c'est une bourgeoisie commerçante, quelques courtiers d'assez large surface pour donner confiance aux étrangers et assurer aux navires un fret régulier.

A partir de 1836, la situation s'améliore un peu, le sultan ayant fait bâtir des entrepôts de douane et concédé des terrains aux négociants pour y construire des magasins. Quelques israélites des ports voisins vont y passer «la saison du commerce ». Des commerçants européens y viennent conclure des marchés (9). C'est cette même année que Casablanca commence de figurer dans les statistiques consulaires, mais toujours au dernier rang: les importations sont à peu près nulles, et les exportations représentent de 3 % en 1836, à 10 % en 1843, de celles de tous les ports marocains (10).

La ville, dans de telles conditions économiques, demeure une assez pauvre bourgade. Nous connaissons la triste impression qu'elle fit en 1794 sur l'Anglais Lemprière. Ce sera celle de tous les voyageurs européens pendant la première moitié du XIXe siècle. Ali-Bey el-Abbassi, en mars 1804, y voit « un petit village renfermé dans une très grande enceinte de murailles » ;

(6) MIÈGE, *ibid.*, p. 45.

(7) *Ibid.*, p. 181.

(8) En 1836, deux dont une en réparation (MIÈGE, *ibid.*, p. 181, n. 6).

(9) REY, p. 14.

(10) MIÈGE, *ibid.*, p. 182.

il le trouve « fort pauvre et son port très petit » (11). Le voyageur anglais Washington, qui accompagne une ambassade britannique en 1831, évalue la population à « 700 habitants, y compris quelques Juifs » (12). Renou, en 1846, décrit l'endroit comme « un village de quelques centaines d'habitants » (13). La description la plus complète est due au Français Rey, qui séjourna à Casablanca en 1844. Il y vit « un rempart crevassé et chancelant » (14), « un flot de décombres », d'où émergeait « une tour carrée, découronnée par la foudre », et, au milieu de ce décor de ruines, « une centaine de familles maures et juives » dont « la plupart vivent sous des tentes tissées de poil de chèvre et de laine ou sous des cabanes à toiture de chaume, formées de roseaux sur lesquels on étend une couche de glaise ou de chaux » (15). Casablanca gardera longtemps cet aspect de bourgade semi-rurale et les cabanes du XIXe siècle préfigurent les « bidonvilles » du XXe. Ce n'est guère qu'un lieu de passage, une étape sur la route de Fès à Marrakech, les deux capitales, « une hôtellerie, dit Rey, où s'arrêtent les caravanes, les officiers de service et les courriers qui vont et viennent couramment du nord au sud » (16).

Au tournant du demi-siècle, tout d'un coup, Casablanca cesse de végéter. Elle prend un essor, qui paraît certes bien peu de chose en comparaison de ce qui a suivi, mais qui n'en est pas moins considérable pour l'époque et qui contraste avec la stagnation voire le recul d'autres ports marocains.

C'est de l'extérieur, de l'initiative européenne, que vient l'impulsion. Jean-Louis Miège a parfaitement éclairé grâce à ses patientes recherches dans les archives du Maroc et d'Europe, les circonstances et les causes de ce développement soudain.

(11) Voyages d'Ali-Bey el Abbassi en Afrique et en Asie, I, p. 235. On sait que ce personnage, qui se faisait passer pour un descendant des califes abbassides, était un aventurier espagnol, nommé Domingo Badía y Leblich.

(12) Albert MONTEMONT : Voyages nouveaux par mer et par terre effectués ou publiés de 1837 à 1847 dans les diverses parties du monde, analysés ou traduits par... t. II, Voyages en Afrique, Paris, 1847, p. 19.

(13) E. RENO, Description géographique de L'Empire de Maroc, Paris, 1846, p.246.

(14) En 1859 encore, Ferrieu, agent consulaire français signalera que les remparts de la ville ont des brèches « par où on peut faire passer des bêtes à cornes » (Lettre du 31-1-1859, Arch. Rabat A 12).

(15) M. REY, Souvenirs d'un voyage du Maroc, Paris, 1844, pp. 12-13. Ces souvenirs parurent également, sans nom d'auteur, dans le journal L'Algérie, en septembre et octobre 1844. Narcisse COTTE, dont l'ouvrage, Le Maroc contemporain (Paris, 1860), est beaucoup plus connu que celui de Rey, ne mérite pas d'être cité, du moins au sujet de Dâr el-Beïda, car il a pillé et copié sans vergogne son prédécesseur. Sa seule originalité est dans son assurance : « Rien n'annonce, écrit-il, que la Maison Blanche soit destinée à devenir encore un grand centre de population » (p. 28).

(16) REY, *ibid.*, p. 13.

Je ne saurais mieux faire que de le suivre pour cette période, jusqu'ici mal connue, de l'histoire de Casablanca (17). Quatre événements ont joué le rôle décisif: la création d'un important marché de laines, l'exportation des céréales, l'établissement de lignes régulières de navigation à vapeur et la conclusion du traité anglo-marocain. C'est dire que Casablanca se trouve reliée, pour la première fois, et de façon définitive, aux grands courants de l'économie mondiale. Sa vocation future se dessine déjà et il n'est pas téméraire de penser que c'est dans ces années du milieu du dernier siècle que s'est joué son destin.

L'industrie lainière européenne traverse à cette époque une crise grave par pénurie de matière première. Grâce aux métiers mécaniques, la production augmente, tandis que le troupeau ovin diminue : les pays neufs de l'hémisphère sud n'ont pas encore pris la relève. Les prix montent de 25 % sur le marché de Londres entre 1851 et 1853. Les manufacturiers cherchent partout de la matière première. Ceux de Provence songent au Maroc, où ils s'étaient déjà fournis au XVIIIe siècle. Il faut ici nommer le pionnier (dont les descendants habitent Casablanca) : Pierre Ferrieu, de Clermont l'Hérault, un des principaux centres lainiers de l'arrondissement de Lodève. Engagé par un commerçant de Tanger, J.B. Rey, en relations avec Marseille, pour faire des achats de laine, il débarqua en juillet 1839 à Casablanca, où il fut pendant quelques années le seul Européen. La maison Seillière, de Paris, envoya également un de ses employés en 1847. La hausse continue des cours en Europe et le bon marché des laines marocaines incitent les manufacturiers de Lodève à se grouper en une association d'achat, la « Compagnie Française de Lodève », qui, à partir de 1852, installe des comptoirs à Rabat, Mazagan et Casablanca. Des Anglais les imitent et, en 1853, l'exportation des laines dépasse 30 000 quintaux. Les prix s'élèvent régulièrement: 10 à 12 francs le quintal dans les années 40, 35 à 37 francs 50 dans les années 50, 50 à 55 francs en 1860-61. Les laines des Châouïa font prime : elles sont de meilleure qualité que celles du Gharb et celles-ci sont plus chères à cause de la proximité des cités industrielles de Fès et de Tétouan. Elles sont exportées non seulement vers Marseille, mais vers Rouen, Dunkerque, Londres et même Anvers.

(17) Jean-Louis MIÈGE : « Les origines du développement de Casablanca au XIXe siècle », *Hesperis*, XL, 1953, pp. 199-225. Cet article et le petit livre du même, écrit en collaboration avec Eugène HUGUES, *Les Européens à Casablanca au XIXe siècle*, Paris, 1954, sont essentiels pour l'histoire de la ville dans la seconde moitié du siècle dernier.

A la même époque, l'Europe manque aussi de grains. Une série de mauvaises récoltes de 1848 à 53, le ravitaillement de l'armée d'Orient, à partir de 1854, et la fermeture du marché russe, incitent le gouvernement français à négocier avec le Maroc. Non sans mal, l'autorisation d'exporter des grains fut obtenue. La maison Pastré, de Marseille, qui obtint la concession du marché, envoya des agents sur la côte marocaine et notamment à Casablanca. La récolte avait été magnifique cette année-là en Châouia et la différence des cours permettait une opération largement bénéficiaire: l'hectolitre, qui valait 32 francs à Marseille en septembre 1855, sortait du Maroc à 23 francs, plus un droit de sortie de 1 fr. 50. Sans doute, le Makhzen, qui fixait le prix, recueillait-il la plus large part du profit. Mais les fellahs de la région de Casablanca y gagnèrent aussi, car le prix de l'hectolitre, qui ne dépassait guère 5 à 6 francs, s'éleva rapidement à 9,50 et 10 francs. Plus de 250 000 fanègues quittèrent le port. On vit en février 1856 jusqu'à 32 navires en rade.

L'avènement de la navigation à vapeur et la création de lignes régulières entre le Maroc et l'Europe devaient transformer l'économie casablancaise. Les anciens voiliers, lents et irréguliers, étaient exactement adaptés à une économie de comptoir. ils venaient quand il y avait un chargement à prendre, et arrivaient lestés de sable ou de sel de Cadix qu'ils transportaient gratuitement. Les produits importés étaient entreposés à Gibraltar et apportés au Maroc par des barques légères, au rythme des besoins. Les premiers navires à vapeur apparaissent sur la côte marocaine en 1852-54. Ce sont des compagnies marseillaises : Bazin et Léon Gay, Cohen et Cie, qui donnent le branle. Les droits excessifs qu'exige le Makhzen et les besoins en navires que provoque la guerre de Crimée interrompent le trafic. Il reprend en 1856, favorisé par la conclusion du traité de commerce anglo-marocain. Aux compagnies françaises s'ajoute une anglaise, mais c'est la nouvelle société marseillaise, Nicolas Paquet et Cie, qui jouera bientôt pour Casablanca, le rôle principal (18). « L'appareil compliqué et coûteux » des compagnies de navigation à vapeur ne s'accommode pas de l'ancienne économie portuaire. Les bateaux ne peuvent venir à vide. Il faut trouver des marchandises à importer. Aussi les principales compagnies maritimes lient-elles partie avec des entreprises industrielles, raffineries de sucre

(18) J-L. MIÈGE : « Le Maroc et les premières lignes de navigation à vapeur », Bull. de l'Enseign. Public au Maroc, 1956, n° 236, pp. 37-47.

à Marseille, manufactures de cotonnades à Manchester, qui leur fournissent un fret d'aller. C'est ainsi que les importations de sucre au Maroc s'élèveront, entre 1869 et 1909, de 240 à 12 160 tonnes, dont 30 % par Casablanca à partir de 1894 (19). Une autre conséquence touche plus directement notre port : les voiliers, légers et sans horaire fixe, affectionnaient les ports d'estuaire, comme Rabat et Larache; les steamers, trop lourds pour y pénétrer, ne sauraient non plus attendre le bon plaisir de la barre. Casablanca capte ainsi une bonne part du trafic du port de Rabat, qui entre dans une lente mais irrémédiable décadence. Enfin, le taux du fret s'abaisse entre l'Europe et le Maroc: avant l'établissement de lignes de bateaux à vapeur, il était de 6 à 7 francs les 100 kilos; il tombe à 4 francs dans les années 1880 et à 2 fr. 50 à la fin du siècle (20).

Tous ces éléments favorables n'auraient sans doute pas suffi à donner l'élan au commerce casablancais, non plus qu'à celui de l'ensemble des ports marocains, s'il n'avait été mis fin, sous la pression de l'Europe, à l'extravagante politique économique de Moulay Abderrahman. Celui-ci, peut-être à l'imitation de la politique pratiquée au même moment en Egypte par Mohammed Ali et en Tunisie par le bey Ahmed (21) et certainement pour les avantages que sa trésorerie en retirait dans l'immédiat, avait établi des monopoles sur les principaux produits : « Entre septembre 1850 et décembre 1851, il monopolisa à son profit, outre le commerce d'importation du café, du thé et du sucre, celui de la cochenille, du soufre, du bois de campêche, du plomb, du zinc, de la poudre, du salpêtre et du tabac. A l'exportation, le monopole des cuirs et des peaux entraîna celui de la laine pelade » (22). Quant aux autres produits, ceux du moins dont la sortie n'était pas interdite, comme le blé et l'orge, le monopole en fut attribué par adjudication à des commerçants marocains. L'huile et la laine étaient seules restées libres: en novembre 1852, l'exportation en fut prohibée. La conséquence du système en fut, outre la corruption généralisée qu'on devine, une très forte montée des prix: celui des cuirs monta de 100 % entre septembre 1850 et août 1851 (23).

(19) Id., « Le commerce du sucre à Casablanca à la fin du XIXe siècle », Bull. Econ. et Soc. du Maroc, XV, n° 53, 1er trim. 1952, pp. 248-58.

(20) Ibid., p. 255.

(21) Interprétation suggérée par le ministre de France à Tanger Jagerschmidt (MIÈGE, thèse, TI, pp. 228-9).

(22) Ibid., p. 236.

(23) Ibid., p. 238.

A cela s'ajoutaient les inconvénients d'une tarification douanière absolument arbitraire. Les droits étaient relevés ou abaissés sans préavis, pour favoriser telle ou telle opération du sultan. Les *oumana* en avertissaient confidentiellement (contre un substantiel cadeau) les commerçants, musulmans ou juifs, adjudicataires du monopole. Les négociants européens étaient paralysés: tout stockage, toute opération à terme devenaient impossibles. Mais le pays lui-même en était ruiné. L'arbitraire jouait aussi bien aux dépens d'une ville ou d'une corporation. C'est ainsi que Casablanca souffrit directement du système. Les commerçants *fassis*, dont les intérêts étaient alors prépondérants dans le trafic portuaire de Rabat, s'alarmèrent de la concurrence grandissante du petit port des *Châouïa* et, usant de leur influence au *Makhzen*, obtinrent à plusieurs reprises, à partir de 1848, le relèvement des tarifs pour le seul port de Casablanca: les droits à l'importation passèrent de 10 % à 20 %; pour le coton brut, le quintal anglais paya 78 onces au lieu de 48; les droits à l'exportation subirent des hausses plus fortes encore: 36 à 60 onces pour la laine en suint, 54 à 80 pour la laine lavée, 10 à 15 pour le maïs, etc. (24).

Tout le commerce européen avec le Maroc pâtissait de ces mesures. Celui de Gibraltar était le plus durement touché. C'est de là que partit la demande d'une action diplomatique. Les cotonniers de Manchester et de Liverpool appuyèrent (25). Et c'est ainsi que le Foreign Office fit engager, par son représentant John Drummond Hay, la longue négociation qui devait aboutir au traité de 1856 (26), que Jean-Louis Miège appelle « le traité de Nankin du Maroc », car il ouvrait le pays aux entreprises européennes.

Sur le plan qui nous intéresse ici, celui du commerce, il mettait fin aux monopoles (27) et à l'arbitraire douanier. Les produits d'importation étaient frappés d'un droit uniforme de 10 %, et ceux d'exportation de droits spécifiques précisés dans un tarif annexé. Sans doute, les seconds étaient-ils beaucoup moins avantageux au commerce européen que le premier, la Grande-Bretagne ayant, au Maroc, une activité essentiellement importatrice, et la France, dont la position était alors inverse, put s'estimer lésée. Mais l'impulsion générale qu'en reçut le commerce étranger fut bénéfique à tous.

(24) *Ibm.*, p. 227, n. 7.

(25) Les cotonnades avaient échappé au monopole. Mais, le pays étant ruiné, les ventes avaient beaucoup baissé. *Ibid.*, pp. 249-51.

(26) Sur la négociation, le traité et ses conséquences, v. MIÈGE, thèse, II, 2^e partie, ch. 1.

(27) Du moins à presque tous. Étaient exceptés: les armes et munitions, les sangsues, les écorces, le tabac et autres herbes se fumant avec les pipes,.. *Ibid.*, p. 315. Ces clauses figurent non dans le traité proprement dit, mais dans la « convention de commerce et de navigation », en 15 articles, qui lui est jointe.

Casablanca vit annuler la disparité tarifaire dont la jalousie de Rabat l'avait affectée. Les droits de port, qui s'y élevaient en moyenne à 420 onces par navire avant le traité, se trouvèrent abaissés à 270 (28). Ce fut, avec celui de Mazagan, le port qui retira les plus grands avantages du nouvel état de choses.

*
* *

Le commerce de Casablanca sort de sa stagnation et prend un essor qui, malgré quelques récessions dues soit aux crises mondiales soit à la conjoncture locale, ne s'arrêtera plus jusqu'au début du siècle suivant. Entre 1848 et 1855, il triple de valeur et dépasse 3 millions de francs-or, ce qui représente le 1/5 du trafic des huit ports marocains alors ouverts aux Européens (29). En 1867, il atteint 6 millions et demi et, en 1875, 13 millions et demi. Après la chute des années 1878-79 (5 300 000 en 79), due essentiellement à la sécheresse, suivie d'une terrible épidémie de choléra (30), la courbe remonte pour atteindre 16 millions en 1899, 17 en 1900 et 19 et demi en 1902 (31). En 1891, le port assure jusqu'à 26 % des échanges du Maroc. il tient le premier rang de 1888 à 1892, le retrouve en 1899 et à partir de 1906 : Tanger est définitivement dépassée (32). Jusqu'en 1857, les exportations étaient près de quatre fois plus élevées que les importations (1400000 contre 400 000 fr.). Entre 1857 et 1872, l'écart diminue et est même quelquefois renversé, ainsi en 1867 (4183 00 d'importations contre 2 320 000 d'exportations), en 1870 (3 160 000 contre 2 002 000), en 1871 (3 980 000 contre 3 861000). Jamais d'ailleurs les unes ne l'emporteront définitivement sur les autres: les exportations, très irrégulières, dépendent de la récolte, elle-même liée aux aléas de la pluviométrie. Au début du XXe siècle, elles dépassent les importations en 1900, en 1902, en 1905; elles leur sont inférieures en 1901, 1903, 1904, 1906.

(28) Ibid., p. 317.

(29) Ces ports étaient Tétouan, Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Safi et Mogador. Leur commerce s'élève en 1848 à 15 millions de francs, dont 9 à l'importation et 6 à l'exportation. Cf. J. CAILLÉ, « Quelques détails sur le commerce marocain il y a cent ans ». B.E.S.M., vol. XII, n° 45, 1950, p. 290.

(30) Le vice-consul de France signale, dans une lettre du 27 octobre 1878, 987 décès du 7 septembre au 16 octobre, soit 12 % de la population (Archives du Maroc, A 12 3 bis).

(31) RENÉ-LECLERC, Situation Economique et Commerciale du Maroc, en 1907, Paris, 1909, p. 30.

(32) MIÈGE, thèse, IV, p. 377, n. 8.

C'est l'Europe qui faisait le commerce de Casablanca. La France y tint d'abord la première place, devant l'Angleterre: en 1867, sur 4 183 195 fr. d'importations, il y en a 2 556 791 pour la France et 1 620 744 pour l'Angleterre; sur 2 320 690 fr. d'exportations, les parts sont respectivement de 1 537 623 et de 604 805 (33). Espagne et Portugal viennent loin derrière. Dix ans plus tard, en 1877, l'Angleterre dépasse la France de peu: 49,51 % contre 44,10 sur le total des importations et des exportations (34). Mais l'année suivante, c'est l'inverse. En 1906, la France mène avec 36,99 % devant l'Angleterre (34,01) ; il y a un nouveau venu, c'est l'Allemagne, qui, avec 14,72 %, dépasse tous les autres pays réunis (14,28) (35).

Dès le milieu du XIXe siècle, l'hinterland économique de la ville s'étend. Si l'Oum er-Rebîa formé au Sud une limite au-delà de laquelle commence le domaine de Mazagan, la progression n'en continue pas moins vers l'Est. Les collecteurs apportent sur le marché de Dâr elBeïda des laines du Mzâb et des B. Meskin, des Ourdigha et du Tadla. Les produits européens débarqués à Casablanca - qui enlève peu à peu à Gibraltar sa fonction d'entrepôt - commencent à toucher les grandes villes de l'intérieur, Meknès et Fès, et même, sur la côte, sa voisine et rivale, Rabat. Le Tadla, tributaire auparavant de Mogador via Marrakech, passe dans l'orbite de Casablanca, par l'intermédiaire de Bouj'ad, qui ravitaille aussi le pays Zayan. Un peu plus tard, Beni-Mellal sert de relais vers la montagne berbère, vers les Aït Atta et les Aït Chokman (36). À la fin du siècle, non seulement le Tadla est définitivement annexé, mais - c'est le ministre anglais Satow qui le constate en 1894 - Casablanca contrôle une partie du commerce de Marrakech et reçoit directement les produits de Demnat; on trouve des courtiers des maisons casablancaises non seulement dans les Rehamna, mais jusqu'à Amizmiz, dans le Haut-Atlas (37).

(33) Registre du vice-consulat de France à Casablanca à la date du 25 février 1868 (Archives du Maroc). A Mazagan, cette même année, l'Angleterre vient au contraire en tête partout: 947 060 contre 143 410 et 1 524 278 contre 240 240.

(34) Ibid., lettre du 18 mars 1878.

(35) RENÉ-LECLERC, *ibid.*, p. 31.

(36) MIÈGE, thèse, ID, pp. 54-8.

(37) *Ibm.*, IV, p. 378.

*

* *

Le développement des affaires entraîne un accroissement de la population. Il est général dans l'ensemble des huit ports dont les chiffres globaux passent de 67 500 en 1836 à 88 000 en 1857, 101 000 en 1867, 111 500 en 1875, 125 000 en 1885, 154 000 en 1893 et 176 000 en 1901. À ces sept dates, la population de Casablanca monte de 700 à 1 000, à 6 000, à 7 000, à 9 000, à 13 000 et à 21 000 (chiffres très approximatifs évidemment). Le pourcentage d'accroissement entre 1832 et 1866, est de 700 % ; entre 1875 et 1885, de 30 %. La ville passe du dernier rang au cinquième avant Safi, Larache et Mazagan (38). En 1907, à la veille de l'occupation, elle atteint le chiffre de 25 000. Nous y trouvons les trois éléments qui la composent encore aujourd'hui, Européens, Israélites, Musulmans.

Cause et conséquence à la fois du développement commercial, une colonie européenne, petite mais active, s'installe à Casablanca dès le milieu du XIXe siècle (39). Ce sont les Français, nous l'avons vu, qui sont arrivés les premiers: en 1856, ils sont 12 sur 15 Européens, avec 2 Espagnols, 2 Anglais et 1 Italien. Le chiffre total atteint une soixantaine en 1868 et 215 en 1878. Les proportions ont changé : les Espagnols sont les plus nombreux (50 %), mais ne jouent qu'un rôle économique secondaire; les Anglais ou, pour être plus exact, les Anglo-Gibraltariens (25 %) ont dépassé les Français (16 %), demeurés pourtant les plus riches; il y a une dizaine d'Italiens et les Allemands font leur apparition. La terrible crise de 1879 amène une diminution sensible: de 215 en 1878 à 160 en 1884. La colonie française est la plus frappée: elle passe de 38 à 12 personnes (7 %). Les Allemands sont en nombre égal; Espagnols et AngloGibraltariens ont gardé le même pourcentage; des Portugais arrivent, venus surtout de Madère (14 en 1885).

L'accroissement reprend de 1887 (205) à 1893 (428): le chiffre a plus que doublé en six ans; il atteindra 450 en 1895, dont 69 % d'Espagnols. Le choléra de 1896 provoque une nouvelle crise: en trois ans la ville perd 65 étrangers, surtout des Espagnols, mais le début du XXe siècle voit une nouvelle montée: 477 en 1901, 570 en 1905. En 1907, la répartition est la suivante, 345 Espagnols, 63 Anglais, 38 Français, 30 Allemands, 29 Portugais, 23 Italiens, 5 divers. il faut y ajouter plusieurs centaines d'Israélites naturalisés et un grand nombre de protégés.

(38) Ibid., III, pp. 14, 23, 461.

(39) HUGUES et MIÈGE, *ibid.*, passim.

La présence de cette colonie européenne entraîne l'installation de missions chrétiennes, catholique et protestante. Les Franciscains, après une tentative infructueuse en 1863, s'établissent définitivement en mai 1868 (40); une nouvelle église est inaugurée en février 1891. La North Africa Mission, protestante, s'installe en avril 1891 (41). Le rôle de ces missions est essentiellement de subvenir aux besoins spirituels des Européens. Ni la population ni le Makhzen n'auraient toléré le prosélytisme auprès des Musulmans. Leur activité déborde pourtant le cadre de la colonie étrangère. Les protestants exercent leur apostolat auprès des Juifs et obtiennent quelques conversions, ce qui laisse le gouvernement indifférent mais provoque parfois de vives réactions dans les communautés israélites. Les deux missions ont également une action philanthropique, surtout la protestante, qui crée en 1893 une ferme expérimentale. La présence d'un médecin français, qui arrive en 1868, permet de distribuer quelques soins (42).

Les intérêts européens sont considérables et ne se limitent pas au commerce. Chaque tâjer (43) possède des troupeaux souvent en association avec les fellâhs. En 1867, six négociants de Casablanca possédaient 16 000 têtes de bétail, confiées à 81 associés marocains, dans la seule tribu des O. Hariz. En 1870, on estime à plus de 20 000 têtes le bétail appartenant aux six principales maisons françaises de Casablanca, dont 8 562 pour le seul Ferrieu, et à 30 000 le troupeau ovin de la colonie britannique (44). Les étrangers ou, plus exactement, les non-musulmans, n'avaient pas le droit de posséder terrains et immeubles au Maroc (45). ils en acquirent cependant, grâce à la complaisance, évidemment intéressée, de certains caïds: celui de Casablanca, vers 1889, alla même jusqu'à leur vendre des biens du Makhzen (46).

(40) MIÈGE, thèse, II, pp. 464-5. Il semble que l'échec de la première tentative ait été dû en partie à l'hostilité des habitants, le missionnaire ayant été l'objet d'agressions aux environs de la ville (ibm., p. 465, n. 1). Mais ce genre d'incidents resta très rare.

(41) Ibid., IV, pp. 313 et 318.

(42) Arch. Vice-Consulat de Fr. à Casa. A 12. Le premier s'appelle le Dr Guiol.

(43) Mot arabe (plur. toujjâr) qui désigne un riche commerçant. Il devint un véritable titre, précédant le nom de l'Européen: tâjer Ferrieu, par ex. Un musulman ne saurait dire sîdi (monseigneur) à un infidèle. Aujourd'hui, les gens du peuple, quand ils n'emploient pas M'siou, s'adressent souvent à l'Européen avec l'expression: yâ l-ma'Allem (maître artisan, patron). J'ai encore entendu tâjer adressé récemment à un colon de Mazagan, dont la famille est là depuis trois-quarts de siècle.

(44) Germain AYACHE, « Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860 ». Revue Historique, t. CCXX, oct.-déc. 1958, p. ; MIÈGE, thèse, II, p. 495.

Les cessions se faisaient aussi par l'intermédiaire de musulmans algériens (47). Les commerçants européens, les Ferrieu, les Fernau, les Lamb, les Murdoch, possédaient non seulement des maisons et des magasins à Casablanca, mais encore des domaines agricoles dans les Châouïa (48).

Autour des Européens et de leurs consulats, gravite toute une clientèle de Marocains, protégés, censaux (49), associés agricoles, qui bénéficient d'un statut spécial. Nous ne referons pas l'exposé du problème de la protection et des abus auxquels elle donna lieu, même après la Convention de Madrid, qui avait pour objet d'en régler le droit (50). Les négociants français de Casablanca avaient, en 1869, 22 protégés, 75 fermiers dotés de certificats par la Légation et un certain nombre d'associés agricoles (51). En 1894 lors de la visite du ministre anglais Satow, plus de 130 Marocains protégés anglais vinrent l'accueillir, ce qui, avec les familles, représentait quelques 700 personnes (52). En 1909, dans les Châouïa, il y avait 17 971 protégés pour 5 314 nationaux européens (en y comprenant 2 citoyens des Etats-Unis), ce qui faisait une moyenne de plus de 29 protégés pour un ressortissant européen. La France avait le plus grand nombre de protégés: 5 534, suivie par l'Espagne: 4 330; l'Allemagne: 3 381; l'Angleterre: 2 217, et l'Italie: 1 170. Mais si l'on considère le rapport du nombre des protégés à celui des ressortissants, l'Allemagne venait en tête avec 57,2, puis le Danemark, 35; l'Angleterre, 16,2; les Etats-Unis, 12,5. Le taux de la France n'était que de 2,3 et celui de l'Espagne de 1,6.

(45) La Convention de Madrid, en son article 11, l'admettra, mais en le soumettant à une autorisation préalable du Makhzen, qui sera toujours refusée. L'autorisation préalable ne sera supprimée que par l'Acte d'Algeciras (art. 60) et pour les ports seulement. V. F. GUAY, "De la notion de souveraineté à celle de propriété privée immobilière au Maroc », R. Alg. Tun. et Mar. de Législ. et de Jurispr., janv. 1937, pp. 3-15.

(46) MIÈGE, *ibid.*, IV, p. 341.

(47) *Ibid.*, p. 339, n. 5. En 1883, il y a à Casablanca 10 Algériens musulmans dont 4 commerçants et 8 Algériens israélites, tous commerçants (Arch. Rabat A 12, lettre du 25-9-1883).

(48) « Le missionnaire Summers notait, en avril 1890, qu'entre Casablanca et Berrechîd, il avait traversé plusieurs domaines agricoles appartenant en totalité à des Européens ». MIÈGE, *ibid.*, pp. 342-3.

(49) Sing. « censal », de l'ar. *semsâr* : courtier ».

(50) Cf. L. MARTIN, « Le régime de la protection au Maroc », Archives Mar., XV, 1908; MIÈGE, *ibid.*, pp. 548-58 et III, pp. 263-92.

(51) MIÈGE, II, p. 552.

(52) HUGUES et MIÈGE, p. 107, n. 2.

La Hollande, l'Autriche et la Suède, qui n'avaient aucun ressortissant, possédaient 53, 70 et 138 protégés (53). La rivalité entre commerçants, de nationalité différente, ou même entre concurrents de la même nationalité, attisait parfois l'hostilité des tribus dans lesquelles se recrutait leur « clientèle » (54). Certains européens peu scrupuleux vendaient leur protection et les protégés eux-mêmes avaient des sous-protégés. La possibilité de se soustraire à l'impôt et à une justice souvent arbitraire et vénale donnaient un grand attrait à la protection aux yeux des sujets marocains, non seulement juifs mais même musulmans (55).

Les établissements européens transforment l'aspect de la ville. Dès 1847, les Français réclament sans cesse l'appui du chargé d'affaires à Tanger pour obtenir du Sultan l'autorisation de construire. « Depuis une dizaine d'années, écrit en 1866 le vice-consul de France, Casablanca s'est complètement transformé... Les huttes qui couvraient son enceinte disparaissent tous les jours pour faire place à des maisons en pierre... ». Une véritable crise du logement survient bientôt. Les loyers montent sans arrêt: « Le caïd, dit un rapport de 1877, fait construire tant de maisons que beaucoup de rues ont été absorbées par les constructions ou ont même disparu » (56). A la demande des commerçants européens, le Sultan consentit, en 1892, à étendre l'enceinte de la ville à l'Ouest: c'est l'origine de Soûr Jdîd. Mais la nouvelle enceinte demeura vide, car les négociants la trouvèrent finalement trop éloignée du port et du mouvement des affaires et préférèrent demeurer dans la médina, où ils occupaient surtout le quartier Est, refoulant les noualâs vers l'Ouest (quartier des Tnâker). En dehors de la ville s'élèvent des fondouqs, des moulins, des fermes. Certains européens avaient en dehors des murs des maisons de campagne ressemblant à « des cortijos d'Andalousie ». L'allemand Neumann habita plusieurs années, à la fin du siècle, avec sa famille, une ferme située à une lieue de Casablanca (57).

(53) Cf. LADREIT DE LACHARRIÈRE, « L'oeuvre française en Châouïa », L'Afrique Fr., Rem. Colon., 1910, p. 378.

(54) Par exemple, vers 1865, entre gardiens de troupeaux anglais des O. Hariz et français des Mdakra; entre Medioûna vendant leur laine à Ferriou et Zenata la vendant à son concurrent Frappier (MIÈGE, II, p. 559).

(55) « En 1883, le caïd des Medioûna ayant été arrêté, Ber-Rechîd, qui voudrait annexer cette tribu à son commandement, signale au Makhzen, pour se faire bien voir, tous les gens riches de la tribu, dont beaucoup sont mis aux fers. Les gens affolés se précipitent dans les consulats pour obtenir la protection européenne (40 protégés en un mois parmi les O. Zyan et les Medioûna) ». (Lettre du vice-consul de France à Casablanca, 12-12-1883, Arch. Rabat, A 12).

(56) Cité par MIÈGE, « Les origines du développement de Casablanca... », p. 221.

(57) MIÈGE, IV, p. 401. Il fut assassiné en 1894.

La présence de cette colonie entraîne l'extension du réseau consulaire. Au début, il n'y a que des agents consulaires, recrutés parmi les négociants. En 1857, la Grande-Bretagne, la première, nomme un vice-consul de carrière. En 1865, l'agence consulaire française, tenue depuis longtemps par Ferrieu, est érigée en « vice-consulat de France à Casablanca et à Mazagan » (58). Lorsque la France réorganise les postes consulaires de la côte, en 1873, c'est Casablanca qui est choisie comme siège d'un vice-consulat unique au détriment de Rabat. Les Britanniques transfèrent leur consulat de Mogador à Casablanca en 1894; les Allemands en établissent un en 1895.

Consuls et commerçants européens interviennent dans la vie de la cité. Pour l'hygiène d'abord : l'épidémie de 1878 les décide à suppléer la carence de l'autorité locale et à organiser un véritable service de nettoyage et d'enlèvement des ordures. Ils vont même jusqu'à constituer un « Conseil de voirie et de salubrité », présidé par le caïd et composé par eux-mêmes, et à élaborer un règlement municipal, de 14 pages, qu'ils font adopter par le caïd (59). Mais le Makhzen repoussa ces initiatives comme contraires à la souveraineté marocaine. Néanmoins l'action du corps consulaire obtint à plusieurs reprises que les rues fussent nettoyées et les principales rechargées (60).

L'intervention alla parfois plus loin, jusque dans les rapports entre les fonctionnaires Makhzen et leurs administrés. Les tribus Chaouïa étaient turbulentes, leurs caïds avaient la main lourde et l'agitation était continuelle aux portes de la ville: en novembre 1858, les Medioûna se révoltent contre le caïd Ber-Rechîd, suivis par les Mdakra; en janvier 1861, c'est le tour des Zyaïda; en 1863, nouveau soulèvement des Medioûna contre Ben Mchîch, qui a succédé à Ber-Rechîd; en 1865, les Zenâta prennent les armes; le retour en grâce de Ber-Rechîd, qui emprisonne Ben Mchîch, provoque une nouvelle insurrection en juillet 1866; la mort de Ber-Rechîd, remplacé par son fils, n'y met pas fin; en 1867, les Mzâb s'insurgent contre leur caïd et lui infligent plusieurs défaites; au début de 1868, ils le chassent et rasant sa kasba; la même année, il y a de l'agitation dans le Tadla, chez les Ourdigha, les Zyaïda; les Zaër attaquent des caravanes entre Rabat et Casablanca; les Ouled Harîz et les gens de Settât se livrent bataille (61). Ces quelques faits, qui

(58) Le premier vice-consul français de carrière à Casablanca fut Gilbert, qui resta en poste jusqu'en 1869. Il fut remplacé par Flesch.

(59) Lettre du 4-9-1878, Arch. Rabat A 123 bis.

(60) MIÈGE, IV, p. 351.

(61) Archives Rabat, A 12 2, passim.

tiennent dans une période de dix ans, montrent assez dans quelle atmosphère troublée se déroulait l'activité des négociants européens. On conçoit qu'ils s'efforcent parfois d'utiliser leur crédit et celui de leurs consuls pour ramener la paix. En 1863, le danger se fait plus pressant.: Ben Mchîch et les Medioûna se battent sous les murs de la ville, dont certains habitants sortent pour appuyer les mutins. A la demande des Européens, les consuls de France et d'Angleterre s'interposent entre le caïd et sa tribu révoltée et les amènent à négocier. En 1894, au lendemain de la mort de Moûlay El-Hassan, quand les tribus des Châouïa, de nouveau soulevées, campent aux portes de la ville, c'est à la demande des insurgés que le commerçant anglais Fernau est constitué comme reffâd, c'est-à-dire « garant », intermédiaire entre eux et le représentant du Makhzen (62).

Le Sultan Moûlay El-Hassan lui-même avait donné une sorte de consécration officielle au rôle éminent de la colonie européenne, lors de la visite qu'il fit à Casablanca du 16 au 19 mai 1876 (23-26 Rabi' II 1293 H.). Après avoir visité le port et les bâtiments de la douane et assisté à des tirs au canon sur des cibles placées dans la rade, il reçut en audience solennelle le corps consulaire et les négociants chrétiens, auxquels il adressa des paroles bienveillantes. Le jour de son départ, il fit offrir, en retour de leurs présents, 35 chevaux aux consuls et aux principaux commerçants. « C'est la première fois, note le vice-consul de France, que le Sultan manifeste de tels égards à des Européens n'appartenant pas à un rang élevé » (63).

*
* *

La petite colonie européenne de Casablanca exerce une influence considérable sur le développement non seulement économique mais démographique de la ville. Chaque tâjer emploie chez lui plusieurs domestiques, surtout des femmes (64); il a, pour ses affaires, quelques employés permanents, le plus souvent des Juifs; mais, surtout, il fait vivre de nombreux portefaix, chameliers, barcassiers et manœuvres de toute sorte.

(62) HUGUES et MIÈGE, p. 105.

(63) Archives de Rabat, registre du vice-consulat de France à Casablanca, lettre du 8-6-1876. Mêmes détails dans le *Kitâb elistiqsâ d'Ennâsiri*, trad. Fumey, Archives Marocaines, 1907, X, p. 307.

(64) Les autorités religieuses s'élevèrent à plusieurs reprises contre le service des femmes musulmanes chez les Européens, mais inutilement semble-t-il. Cf. MIÈGE, « Origines... », p. 208.

Sîdi Mohammed ben 'Abdallah, quand il releva les murs de Dâr el-Beïda, n'y installa pas de Juifs, comme il avait fait à Mogador: il ne songeait pas au commerce, mais à la défense des côtes. Il n'y eut guère d'Israélites à Casablanca, semble-t-il, jusque vers 1830. C'est l'essor du commerce et la présence de négociants européens qui les attira. Il faut y ajouter l'attrait d'une protection juridique, ou au moins morale, des puissances chrétiennes (65). A l'intérieur du pays, et surtout dans les campagnes éloignées, ils avaient une condition très inférieure à ce qu'elle était dans les villes et sur la côte. L'affaiblissement de l'autorité centrale dans les tribus leur portait tout spécialement préjudice (66). Aussi émigrent-ils nombreux, pendant les deux derniers tiers du XIXe siècle, vers les grandes villes de l'intérieur et surtout vers les ports. La population juive des huit ports s'élève de 19 900 en 1832-36, à 24 800 en 1856-57, 31 000 en 1866-67, 38 000 en 1900. Celle de Casablanca passe, aux mêmes dates, de 150 à 250, à 1 800 et à 5 000, soit le quart de la population totale (67).

Ils viennent surtout, d'abord, des communautés des Châouïa, mais aussi des ports qui déclinent au profit de Casablanca, comme Azemmour et Rabat (68), de Tanger, dont les principaux comptoirs détachent quelques-uns de leurs employés, formés par l'école de l'Alliance Israélite Universelle (69), pour tenir une succursale dans le petit port en expansion. Il en vient même, déjà, du Sous. Il y avait aussi des Israélites algériens, citoyens français, dont le sort inspirait envie à leurs coreligionnaires. Ceux-ci ne tardèrent pas à trouver le moyen de les égaler : on allait faire un séjour en Oranie et on en revenait avec un passeport français (70).

Les Israélites ont joué un rôle considérable dans le développement du commerce extérieur du Maroc.

(65) Sur la mission bien connue de Sir Mosès Montenore en 1863-64, et ses conséquences, cf. MIÈGE, II, pp. 564 sqq.

(66) Sur la condition des Juifs dans le bled es-siba, cf. Ch. de FOUCAULD, Reconnaissance au Maroc, éd. 1939, p. 394, et Pierre FLAMAND, Les communautés israélites du Sud marocain, pp. 54 sqq.

(67) Evaluations de MIÈGE, m, p. 26; IV, p. 404.

(68) La population juive de Rabat, estimée à 7 000 en 1858, n'était que de 3 355 en 1914 (Cf. Villes et Tribus, Rabat et sa région, 1, p. 162).

(69) L'Alliance avait été fondée à Paris en mai 1860. La première école ouverte au Maroc le fut à Tétouan en octobre 1862, la seconde à Tanger en avril 1864 (MIÈGE, II, p. 570).

(70) Lettre du 24 décembre 1884 du vice-consul de France à Casablanca (Archives du Maroc, A 12 4).

Ils sont les intermédiaires indispensables entre Européens et Musulmans, grâce à leur connaissance du milieu local et à leurs facultés d'adaptation aux langues et aux usages des étrangers. Ils servent d'interprètes dans les consulats, de courtiers et de démarcheurs dans les maisons de commerce européennes, d'employés dans les postes créées par certaines puissances. ils ne sont pas moins utiles au caïd ou au fellâh qui comprennent mal les réactions et les façons de faire des N çâra. Certains travaillent pour leur compte et édifient des entreprises commerciales qui ne le cèdent en rien à celles des chrétiens.

*
* *

L'augmentation de la population musulmane n'est pas moins importante. J.L. Miège relève même « un rapport, remarquable par sa constance » entre le chiffre de la colonie européenne et la population totale de la ville, pendant la seconde moitié du siècle: la seconde représenterait 40 fois la première (71). Des 600 à 700 âmes de 1847, elle passe à 1 600 environ en 1858 et à 6 000 en 1866 (72), pour atteindre 15 000 en 1900 (73), 19 à 20 000 en 1907 (74).

Le mouvement de migration qui gonflera Casablanca jusqu'à en faire la plus grande cité de l'Afrique du Nord a commencé, on le voit, il y a plus d'un siècle. Et les directions de ce mouvement sont, déjà, à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. Les plus nombreux des émigrants viennent des campagnes voisines: Medioûna, Zenâta, et des diverses tribus des Châouïa. Mais des provinces plus éloignées, Doukkâla, Tadla, fournissent aussi leur contingent. Et, vers la fin du siècle, apparaissent les Chleûhs du Sous et les Drâwa. Ce qui pousse vers le Nord les gens de l'Extrême-Sud, c'est bien souvent la famine, conséquence de la sécheresse. La grande disette de 1850, celle de 1867-68, celle de 1878 jettent sur les chemins de longues théories d'affamés qui viennent battre les murs des villes côtières, de Mogador jusqu'à Tanger. Beaucoup de ces malheureux meurent d'épuisement ou du fait des épidémies qui suivent inexorablement la disette. Certains retournent dans leur tribu. Quelques-uns restent dans la ville. En septembre 1894, on évaluait à plus de 4 000 le nombre des habitants « arrivés de l'intérieur et plus ou moins oisifs » (75).

(71) « Origines... », p. 211.

(72) Evaluation du vice-consul de France, Gilbert (MIÈGE : « Origines... », p. 215.

(73) WEISGERBER, Casablanca et les Chaouïa en 1900, p. 39.

(74) Villes et Tribus, Casablanca, I, p. 52.

(75) Rapport du commandant du *Forbin*, cité par MIÈGE, IV, p. 404-5.

Ils construisirent des nwâla-s sur les terrains vagues encore nombreux dans l'enceinte (Tnâker) ou le long des pistes qui mènent aux portes. En 1896, on estimait les habitants de ces huttes en dehors des murs, à 6 000 environ, qui n'étaient pas comptés, généralement, dans l'estimation de la population citadine (76).

Les Harâtin (77) du Dra émigrent de bonne heure vers Casablanca, où ils se font remarquer par leur esprit de solidarité et d'entr'aide. Leur particularisme est tel qu'au début de ce siècle, ils construisent en dehors des murs, près de Bâb Marrakech (il existe toujours, dans la rue Mohaou-Saïd, ex-rue du Capitaine Hervé), un véritable qçar, la Nzâlet edDrâwa, habité uniquement par des gens de la région de Zagora et que visite périodiquement leur grand chef religieux, le marabout de Tamegrout, descendant de Sîdi Mhammed ou Nacer, auquel se rattache la confrérie des Nacirîyîn (78).

Si ces humbles viennent à Casablanca, c'est qu'ils espèrent trouver du travail. La perspective de bonnes affaires y attire aussi la bourgeoisie commerçante, et particulièrement celle de Rabat et de Fès. Dès 1852, le port du Bou Regreg commence d'être abandonné par certains négociants au profit de Dâr el-Beïda. Les autres, on l'a vu, se défendent en faisant pression sur le Makhzen pour qu'il élève les droits de douane à Casablanca (et aussi à Mazagan). Mais le traité de 1856 ayant mis fin à ces discriminations, l'intérêt commande aux grandes maisons d'être présentes. Le flair commercial des Fassis ne s'y trompe pas: ils sont là partout où les affaires se développent. Eux qui n'hésitent pas à s'expatrier, à s'installer à Gibraltar, à Manchester, à Marseille, en Italie, en Egypte, voire au Sénégal, comment négligeraient-ils ces ports de la côte Ouest, qui absorbent une part grandissante du commerce marocain ? Les premiers seraient arrivés à Casablanca dès 1830, la famille Ben Zakour (79). En 1868, Beaumier note que « la plupart des commerçants indigènes de Rabat (dont plusieurs sont sans doute Fassis) et quelques-uns de Fez ont dans ces derniers temps transporté leurs comptoirs à Casablanca » (80).

(76) Dossier Archives de la Légation de France, cité par MIÈGE, IV, p. 401.

(77) h'arât'en, pl. de h'art'âni. Le mot vient sans doute du berbère ah'ardân, « noir ». C'est le terme, un peu méprisant, dont les blancs, Arabes ou Berbères, désignent les populations noires ou métissées des oasis du Dra, du Bani et du Tafilelt. Le mot se retrouve sur toute la bordure saharienne de l'Afrique du Nord, cf. Philippe MARÇAIS, « Note sur le mot hartani », Bull. de Liaison Saharienne, n° 4, avril 1951.

(78) Cf. A. ADAM, « La prolétarianisation de l'habitat dans l'ancienne médina de Casablanca », B.E.S.M., 1950, n° 45, p. 250.

(79) R. LE TOURNEAU, Fès avant le Protectorat, p. 445, n. 4.

Vers la fin du siècle, entre 1885 et 1890, d'autres grands noms du négoce fassi apparaissent à leur tour: les Mezzoûr, les Bennîs, les Benjelloun, les Benkirân (81). En 1907, on estime à une vingtaine le nombre des maisons de Fès qui ont établi une succursale à Casablanca (82).

On sait que cette bourgeoisie d'affaires, qui fut la grande bénéficiaire de «l'ouverture» du Maroc au XIX^e siècle, sut évoluer et s'adapter aux usages et aux moyens modernes du commerce européen : banque, escompte, lettres de crédit, etc. On est plus étonné d'apprendre que parmi les premiers actionnaires de la Cie. Paquet figuraient des Marocains, non seulement des Israélites, mais trois Musulmans (83). Les noms de deux d'entre eux ne nous révèlent pas leur origine, celui du troisième, Tafel haz, est certainement berbère: ainsi, il y a cent ans, déjà, un Chleuh entra dans les grandes affaires européennes en souscrivant des actions, ce à quoi répugnèrent longtemps les commerçants fassis.

*
* * *

Au début du XX^e siècle, Casablanca dispose déjà de la plupart des éléments que nous retrouverons à la source du prodigieux essor que nul ne peut alors prévoir: un port desservi par les lignes de navigation des principales puissances maritimes; un hinterland riche et qui s'étend profondément dans l'intérieur du pays; une colonie européenne entreprenante et dynamique, soutenue par les capitaux des métropoles; une bourgeoisie, musulmane et israélite, rompue aux affaires et vite initiée aux méthodes commerciales modernes; une population constamment accrue par l'immigration et qui fournit aux entreprises la main-d'oeuvre dont elles ont besoin.

Mais tout cela est à l'échelle du vieux Maroc et reste au total bien modeste. Pour que le pays entre complètement dans le domaine de l'économie moderne, et pour que Casablanca devienne l'instrument principal de cette révolution, il faudra encore une étincelle. Quand il s'agit du destin des peuples, les étincelles deviennent facilement des explosions. C'est dans le fracas des canons de 1907 que Casablanca va faire son entrée sur la scène mondiale et inaugurer la phase capitale de son histoire.

(80) Cité par MIÈGE, m, p. 25.

(81) MIÈGE, IV, p. 406, n. 4. Les Benkirân obtinrent la protection française en 1884 (Lettre du vice-consul de France à Casablanca du 15-9-1884. Arch. Rabat, A 12 4).

(82) LE TOURNEAU, *ibid.*

(83) MIÈGE, J-L., p. 33. L'un aurait souscrit 43 000 francs-or soit plus de 11 millions de nos anciens francs (n. "5).